

**ROYAUME DU MAROC
LE PREMIER MINISTRE**

**ALLOCUTION DE
M. LE PREMIER MINISTRE DRISS JETTOU
SUR LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
AU MAROC**

Genève, le Vendredi 9 Mars 2007

*Monsieur le Secrétaire Général,
Messieurs les Ambassadeurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,*

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir que de participer à cette importante rencontre, dédiée à la *Présentation de la politique d'investissement du Royaume du Maroc*, dans ce cadre idéal d'échange d'expériences internationales qu'est la CNUCED

Permettez-moi, à ce titre, de souligner la pertinence de votre approche. Le *benchmark* et le repérage des pratiques idoines constituent, sans nul doute, un raccourci qui permet de rendre plus efficaces les politiques de promotion des investissements étrangers, dans une économie-monde où les barrières douanières et tarifaires sont encore élevées et où la compétition pour l'attrait de l'investissement étranger est plus rude que jamais.

La relance de l'investissement et l'attrait des *Investissements Directs Etrangers (IDE)* en particulier est tributaire, vous en conviendrez *Mesdames et*

Messieurs, d'un environnement économique.

reposant sur des infrastructures de haut niveau, des ressources humaines de qualité, la garantie de la stabilité politique et de la sécurité juridique, des coûts de facteurs compétitifs, des partenariats locaux conformes aux standards internationaux et un dispositif d'encouragement et d'appui à l'investissement attractif.

Autant de leviers que le Maroc s'évertue à consolider afin de mieux promouvoir son tissu économique et accélérer son développement économique, social et humain.

Mesdames et Messieurs,

Les économies sont, de nos jours, confrontées à une mondialisation effrénée, porteuse de potentialités et d'opportunités considérables, mais également source d'inquiétudes et de menaces réelles.

Conscients de ces enjeux, le Maroc s'est engagé dans une stratégie volontariste et ciblée, qui œuvre

à renforcer le positionnement concurrentiel de son économie, notamment dans certains secteurs moteurs de la croissance.

Aujourd'hui, des *Plans sectoriels* de développement sont à l'œuvre dans notre pays, notamment le *Plan Azur* pour le tourisme, le *Plan émergence* pour l'industrie, en particulier dans sa composante *Offshoring*, la *Vison 2015* pour l'artisanat ou encore la *Stratégie e-Maroc 2010* de développement des nouvelles technologies de l'information, entre autres.

Une économie marocaine aujourd'hui en chantier, qui s'enrichie d'une dynamique de démonopolisation largement entamée, par le biais de laquelle des secteurs entiers se libéralisent, intégrant un *cercle vertueux* de développement, ouvrant des opportunités d'affaires sans précédent.

C'est notamment le cas du secteur des télécommunications, de la concession de services publics au secteur privé, de la cession de terrains publics agricoles, de la production et de la

distribution d'eau et d'électricité ou des transports dans leurs multiples dimensions : aérienne, à travers l'*Open Sky*, terrestre, maritime et ferroviaire, entre autres secteurs.

Un processus de libéralisation qui ouvre la voie à l'émulation, intensifie la concurrence et améliore la *gouvernance économique* dans notre pays.

C'est dans ce même cadre que s'inscrit le *Programme de restructuration* de nos établissements publics, devenus aujourd'hui de véritables locomotives dans leurs secteurs respectifs, engagés dans des partenariats féconds avec des établissements et des institutions financières internationales autour de projets d'investissement et de développement conséquents.

Dans le même sens, le *Gouvernement du Sa Majesté* accorde une place primordiale à l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment à travers la rénovation permanente du cadre institutionnel et juridique y afférent.

Ainsi, s'agissant de la promotion de l'investissement privé et de facilitation de l'acte d'investir, des organes et structures nationaux et régionaux d'accompagnement appropriés, apportent aujourd'hui l'appui requis aux investisseurs, par la simplification des procédures et des circuits administratifs et le recours élargie aux services en ligne grâce au programme *e-Gouvernement*.

De même, la rénovation du cadre juridique est consolidée, à travers la modernisation, conforme aux standards internationaux, de la *législation du travail*, mais aussi par une *réforme de la justice des affaires* qui veille à conférer la crédibilité nécessaire à la justice commerciale et une sécurité optimale à l'investissement et aux affaires.

Monsieur le Secrétaire Général

Mesdames et Messieurs,

Dans le but d'imprimer à notre économie un rythme de croissance plus élevé et d'améliorer son attractivité à l'investissement national et international, le Maroc s'est engagé dans un

programme sans précédant de renforcement et de modernisation de ses infrastructures, qui veille à insérer celles-ci, le plus étroitement possible, dans le maillage multimodal des réseaux d'infrastructures régionales et internationales.

A travers ces programmes, les réseaux routier et autoroutier, aéroportuaire et ferroviaire sont aujourd'hui en plein développement. De nouveaux ports, en particulier le complexe portuaire *Tanger-Méditerranée*, et de nouvelles stations balnéaires, sont en cours d'édification. Les zones et les parcs industriels et technologiques se multiplient et s'étendent, tandis que sont renforcés les connexions électriques et les réseaux de communication — qui lient notre pays à l'Europe et au monde.

Autant de projets et de programmes qui à érigent le Maroc en une véritable plate-forme régionale de production et d'échanges, en un *hub* d'affaires et d'investissements, au carrefour de l'Union Européenne élargie, de l'espace maghrébo-méditerranéen et de l'Afrique sub-saharienne.

Autant de perspectives et d'opportunités, *Mesdames et Messieurs*, qui s'offrent aujourd'hui aux acteurs économiques nationaux et étrangers et qui sont d'autant plus prometteuses que notre environnement macro-économique et financier est sain, caractérisé qu'il est par :

- (i) une croissance du *Produit Intérieur Brut* appréciable, de l'ordre de 5,3% en moyenne durant la période 2002-2006, avec un taux exceptionnel de 8,1% en 2006 ;
- (ii) un niveau d'inflation maîtrisé, en deçà de 2% en moyenne annuelle au cours de la dernière décennie ;
- (iii) une balance des opérations courantes excédentaire pour la sixième année consécutive ;
- (iv) un endettement extérieur relativement bas (13,6 milliards de dollars à fin 2006);

- (v) des taux d'épargne et d'investissement en nette hausse – respectivement, de 33% et 29,4% en 2006 ;
- (vi) enfin, des avoirs extérieurs qui atteignent un niveau exceptionnel correspondant, en 2006, à une année d'importations.

Mesdames et Messieurs,

Au delà de la démonopolisation-libéralisation de notre économie, de la restructuration du secteur public et de la stabilisation de notre cadre macro-économique et financier, le *Gouvernement du Royaume* s'attelle à valoriser notre capital humain, principal atout national et clé de voûte du développement.

Et ce, à travers un *programme global de rénovation et de mise à niveau du système éducatif et de formation*. Un programme correspondant aux attentes, réactif et qui intègre suffisamment de flexibilité pour lui permettre de répondre à un besoin en profils de plus en plus pointus.

Mesdames et Messieurs,

Plus que jamais, le Maroc est aujourd'hui *un pays en mouvement*, mais un pays serein, confiant dans son avenir, attaché à des choix clairs et irréversibles. Le choix de la modernité et de l'ouverture, du renforcement des institutions démocratiques et des libertés publiques, de l'égalité homme-femme et de la diversité culturelle.

Un vaste chantier de solidarité et de cohésion sociale, volontaire et ambitieux, est aujourd'hui en cours dans notre pays, à travers *l'Initiative Nationale de Développement Humain, l'INDH*, initiée par *Sa Majesté Le Roi*, dans l'objectif d'œuvrer à résorber les poches de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociales.

Mesdames et Messieurs,

L'ouverture de notre économie à l'économie euro-méditerranéenne et mondiale est, de nos jours, une réalité inscrite dans la myriade d'accords de libre-échange qui lient notre pays,

avec l'*Union Européenne* d'abord, dans le cadre de l'*Accord d'association*, aujourd'hui à sa huitième année d'exécution, avec les pays de l'*Association Européenne de Libre -échange* (AELE), mais également avec les *Etats-Unis d'Amérique*, la *Turquie*, et, dans le cadre de l'*Accord Quadrilatérale d'Agadir*, avec des pays arabes du Sud de la Méditerranée que sont la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie.

Tels sont, *Mesdames et Messieurs*, les atouts et les attraits de la politique de promotion de l'investissement qu'avec détermination nous menons.

Monsieur le Secrétaire Général

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, avant de clore mon intervention, de souligner l'importance du partenariat et de l'échange d'expériences et d'expertises en matière de promotion de l'investissement.

Je tiens, à ce titre, à saluer l'apport de la collaboration de mon pays avec la CNUCED. Nous comptons plus que jamais sur votre assistance pour continuer à consolider le travail accompli, notamment à travers les études de perception et les formations dispensées au personnel de l'administration marocaine.

Je vous remercie pour votre aimable attention